

## **Racine conseille Bridgepoint dans le cadre de la cession d'AEF au groupe français SPhère**

Le cabinet Racine a conseillé Bridgepoint dans le cadre de la cession d'AEF au groupe français SPhère, un des leaders européens de la fabrication d'emballages. La réalisation de la transaction est soumise à l'approbation de l'Autorité de la concurrence.

AEF, un des principaux acteurs français de la distribution de produits d'emballages professionnels, rassemble notamment les marques commerciales Artembal et Publiemba.

Cette acquisition intervient un an après la création entre SPhère et AEF d'une joint venture, baptisée Végéos, pour commercialiser des sacs plastiques conformes à la nouvelle réglementation française.

En effet, depuis le 1er janvier 2017, les commerçants n'ont plus le droit d'utiliser de sacs ou emballages plastiques à usage unique contenant des denrées alimentaires, par exemple les sacs pour emballer les fruits et légumes ou les poissons. Seuls les sacs en partie "biosourcés" (avec une teneur en matière végétale - amidon de pomme de terre, maïs - augmentant progressivement dans le temps) et compostables en compostage domestique, pourront être utilisés pour ces usages.

Dans le cadre de cette opération, l'équipe de Racine était constituée de :

- Mélanie Coiraton-Mavré, associée, assistée de Johannes Singelstein, Counsel, sur les aspects M&A ;
- Bastien Thomas, associé, assisté de Cécile Mennetrier, sur les aspects de droit de la concurrence ;
- Frédérique Chaput, associée, assistée de Sophie Pasquesoone, Counsel, sur les aspects contractuels et de propriété intellectuelle ;
- Fabrice Rymarz, associé, assisté de Rachel Dress, Counsel et Quentin Cournot sur les aspects fiscaux ;
- Sarah Usunier, associée, assistée de Guillaume Thuleau et Samir Zarouali pour les aspects de droit social ;
- Nicolas Boytchev, associé, assisté de Marion Lopez Carreno, Counsel, et de Louise Kerrachi pour les aspects de droit immobilier

Le groupe SPhère était conseillé par le cabinet De Pardieu Brocas Maffei (Jean-François Pourdieu, associé, assisté de Mathieu Candia).

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

Ses avocats interviennent pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Leurs compétences couvrent les domaines suivants : agroalimentaire, concurrence/distribution, douanes, droit commercial et économique, droit de l'environnement et fiscalité environnementale, droit fiscal, droits de l'Homme, droit patrimonial et de la famille, droit pénal général et des affaires, droit public et droit administratif, droit social, financement, M&A/droit des sociétés, immobilier/construction, propriété intellectuelle, restructuring, transports et logistique.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.